

De la Compagnie du chemin de fer de Vaudreuil et Prescott; demandant la passation d'un acte pour changer son nom en celui de Compagnie du chemin de fer de Montréal à Ottawa.

De John W. Cheeseworth, marchand, et autres, de Toronto et autres lieux; demandant la passation d'un acte modifiant la charte de la Compagnie de chemin de fer et de mines de la Saskatchewan.

De la Compagnie du chemin de fer de Heroford; demandant la passation d'un acte modifiant certains actes concernant sa voie.

De R. C. Carter et autres; demandant une charte sous le nom de Compagnie de pont et de chemin de fer des Mille Îles.

De la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada; demandant la passation d'un acte l'autorisant à compléter cette année une certaine partie de son chemin partiellement construite à présent, et pour autres fins.

De Gabriel Parenteau, président, et Louis Rigindel, secrétaire, d'une assemblée publique des contribuables de Saint-Laurent; de Louis Schneider, président, et Charles de la Gorgendière, secrétaire, d'une assemblée publique des contribuables de l'école catholique du district de Prince-Albert; de Jean-Baptiste Arcand, président, et Louis Bourassa, secrétaire, d'une assemblée publique des contribuables de Saint-Eugène de Carlton; et de D. Arcand, président, et N. Pomerleau, secrétaire, d'une assemblée publique de Saint-Vital, Battleford, district de Saskatchewan, tous des Territoires du Nord-Ouest; demandant qu'aucune loi ne soit passée pour abolir ou restreindre l'emploi du français comme langue officielle.

De l'Assemblée de District, No 125, Chevaliers du Travail, Toronto; et de l'Union des Mouleurs en Fer, No 102, Galt, tous de l'Ontario; demandant la passation d'un acte pourvoyant à l'examen des personnes chargées du soin de machines à vapeur fixes, et à l'octroi de licences à ces personnes.

De l'assemblée de district, No 125, chevaliers du travail, Toronto; et de l'Union des Mouleurs en Fer, No 102, Galt, tous de l'Ontario; demandant la passation d'un acte déclarant que toutes conditions ou stipulations autres que celles relatives au don en travail de l'équivalent des gages, demandées ou exigées par les patrons dans les engagements des employés soient déclarés nulles et non avenues, et que toute tentative faite pour les mettre en exécution soit déclarée offense criminelle punissable par emprisonnement.

De l'Assemblée de District, No 125, Chevaliers du Travail, Toronto; et de l'Union des Mouleurs en Fer, No 102, Galt, tous de l'Ontario: demandant que l'acte concernant l'engagement des matelots soit amendé.

De l'Assemblée de district, No 125, Chevaliers du Travail, Toronto; et de l'Union des Mouleurs en fer, No 102, Galt, tous de l'Ontario; demandant la passation d'un acte pour obliger tous navires à vapeur ou à voiles, naviguant dans les eaux intérieures du Canada, à avoir de bons équipages, et à d'autres fins.

Du conseil municipal du comté de Dufferin, Ont.; demandant à la Chambre de considérer l'opportunité de nommer une cour, commission ou personne dans chaque province suivant qu'il sera nécessaire pour entendre et juger d'une manière rapide et convenable certains conflits entre le public et les chemins de fer.

De l'Union des Mouleurs en Fer, No 102, Galt, Ontario; demandant la passation d'un acte pour protéger les ouvriers occupés à la construction ou réparation des chemins de fer.

De l'Union des Mouleurs en Fer, No 102, Galt, Ontario; demandant certain amendement à l'acte pour supprimer les coalitions formées pour gêner le commerce.

De l'Union des Mouleurs en Fer, No 102, Galt, Ontario; demandant certain amendement à l'acte concernant les menaces, l'intimidation et autres offenses.

Ordonné, que M. Wallace ait la permission de présenter un bill constituant en corporation la Grande Loge Orangiste de l'Amérique Britannique.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est lu et reçu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonné pour demain.